

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Introduction : une inversion démographique récente et brutale

1. Les données démographiques : une évolution rapide

- Effondrement de la fécondité et chute de la natalité
- Plafonnement de l'espérance de vie et réduction de l'espérance de vie en bonne santé
- Stabilisation de la population grâce aux migrations : Allemagne ...

2. Les aspects sociaux : le monde du travail et les personnes âgées

- Baisse de la population active malgré le report de l'âge de la retraite : Europe du Nord
- Vive croissance de la population âgée et explosion de ses besoins : Japon, Corée, Italie
- Effritement du dynamisme des sociétés développées et accueil des migrants : USA

3. Les impacts économiques et financiers et leur prise en charge

- Évolution des emplois : activité des seniors, santé et soins de longue durée
- Les systèmes de retraite : montée en puissance de la capitalisation
- Financement de la dépendance : un dossier en souffrance...

Conclusion : le vieillissement, défi ou opportunité ?

restons jeunes et actifs !



Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Introduction : une inversion démographique récente et brutale

La population mondiale est passée en 2 siècles de 1 à 8 milliards d'humains.

Elle a cru au rythme annuel de 1,78% de 1950 à 2000 ([baisse de la mortalité](#)), puis ralenti à 1,22% de 2000 à 2020 et 1% depuis ([chute de la fécondité](#)), pour atteindre 8,16 milliards en 2024.

Le scénario central des projections des Nations Unies table sur un maximum de 10,2 milliards qui serait atteint vers 2082, soit +0,4% l'an, pour décliner ensuite.

Six résultats importants ressortent de ce scénario :

1. **La population mondiale continue à augmenter au XXI^e siècle**, mais les taux de croissance varient considérablement d'une région à l'autre.
2. **Les femmes ont moins d'enfants** dans l'ensemble, mais les taux de fécondité restent élevés dans certaines régions (Afrique subsaharienne, Inde...).
3. **Les personnes vivent plus longtemps** (de 64 ans en 1990 à 77 en 2050), mais celles des pays les plus pauvres vivent encore 7 ans de moins, même si l'écart se réduit.
4. **La population mondiale vieillit**, les personnes de plus de 65 ans constituant le groupe d'âge dont la croissance est la plus rapide (2,2 Mrds en 2100).
5. **Un nombre croissant de pays se dépeuplent** (61 en 2024) : Chine, Japon, Corée du sud, Russie...
6. **Les migrations sont devenues une composante majeure** de l'évolution de la population dans certains pays, compensant ou accentuant le solde naturel.

S'il est un processus dont l'accélération est raisonnablement prévisible, c'est bien le vieillissement de l'humanité. La population mondiale n'a jamais été aussi jeune qu'il y a une cinquantaine d'années, soit 25 ans environ ; le taux de fécondité atteignait alors 5,4 quand il chute aujourd'hui à 2,3 approchant le seuil de renouvellement : l'âge moyen atteint 30 ans. Si en Afrique, l'âge moyen ne dépasse guère 15 ans, dans les champions de l'âge d'or (Japon, Allemagne, Italie) il frôle 50 ans.

Population âgée de 65 ans et plus en % population totale :

	1990	2000	2010	2020	2030	Comment.	2050
Monde	6,1	6,9	7,7	9,4	11,8		14,9
OCDE	11,4	12,8	14,4	17,4	20,4	2 fois +	?
UE 27	13,5	15,7	17,7	20,7	22,8		26,6
USA	12,5	12,4	13,1	16,1	20,0		22,8
Russie	10,0	12,3	12,8	15,6	18,5		21,0
Japon	12,1	17,4	23,0	28,6	31,0	3 fois +	38,0
Chine	5,3	6,9	8,6	12,6	18,2		24,0

Nous allons concentrer notre regard sur une quarantaine de pays à longévité élevée, économiquement développés (selon l'ONU), où le vieillissement de la population est plus marqué et son impact déjà visible. Ces pays regroupent en 2020 près de 1,2 milliards d'humains, soit 15% de la population mondiale.

L'expression de « bombe démographique », utilisée hier pour dénoncer l'accélération de la croissance démographique, l'est désormais pour attirer l'attention vis-à-vis du vieillissement rapide des populations : **le baby-boom se transforme en papy-boom.**

En croisant les données démographiques, sociales et économiques, nous tenterons de mieux comprendre les principaux enjeux du vieillissement dans nos sociétés.

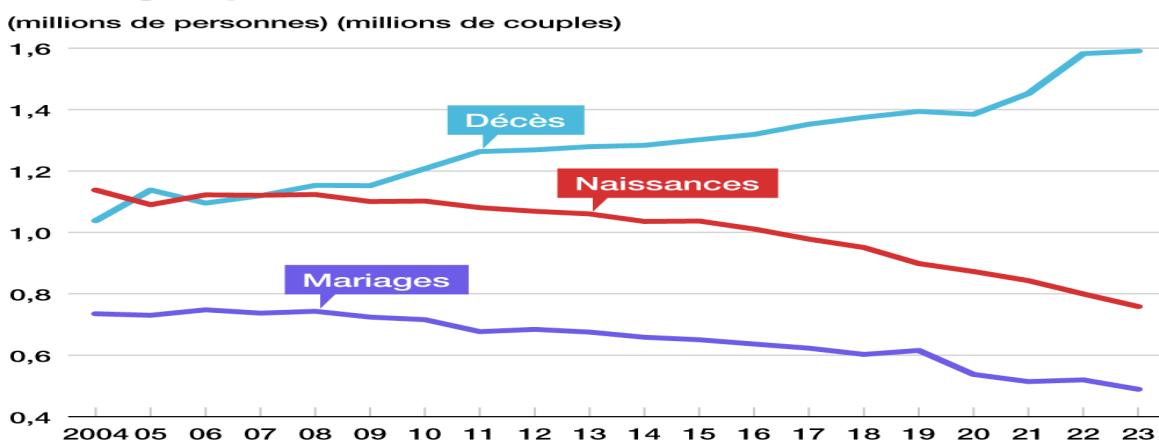
Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

I. Les données démographiques : une évolution rapide

1) Effondrement de la fécondité et chute de la natalité

Dans les pays de l'OCDE, ce constat est déjà ancien, [apparu au Japon il y a 50 ans](#) : le taux de fécondité y est passé de presque 4 enfants par femme en 1945, à moins de 2 à partir de 1974 ; stable de 2000 à 2019 autour de 1,37, il chute à 1,20 en 2023 ; et les naissances, qui atteignaient 1,1 M/an au début du siècle (comme les décès), ont chuté à 758000 en 2023 (pour 1,6 M décès/an).

Évolution du nombre de naissances, décès et mariages par année



Source : graphique créé par Nippon.com d'après les statistiques démographiques du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales.

nippon.com

Cette évolution s'est progressivement étendue à l'ensemble des pays développés, selon des rythmes et à des degrés variables. En effet, d'une part l'évolution des mœurs, et la contraception ont retardé la formation des couples, d'autre part la chute de la fertilité et les préoccupations financières (agrandissement du logement, frais liés à la petite enfance tels que : équipement et frais de garde...) ont conduit de plus en plus de foyers à retarder la création d'une famille. Après avoir baissé de 1 an entre 1950 et 1970/75, l'âge moyen des femmes à la première naissance n'a cessé d'augmenter partout, d'environ 1 an par décennie, pour atteindre 29,5+-2 dans l'UE en 2020 et 30 ans en 2025.

Les mêmes considérations ont eu pour effet une baisse très nette de la taille des foyers, le taux de fécondité passant en moyenne de 3,3 en 1960 à 1,5 en 2022 ; dans plusieurs pays, il est même particulièrement bas : ainsi l'Italie et le Japon avec 1,2 et surtout la Corée du sud avec 0,8 !

[La France a longtemps fait exception en Europe](#) en oscillant autour de 2 entre 2006 et 2014, pour chuter fortement depuis : 1,66 en 2023 et même 1,62 en 2024, le nombre de naissances passant de 800 k/an en 2010/2015 à 661 k en 2024 (-3% l'an).



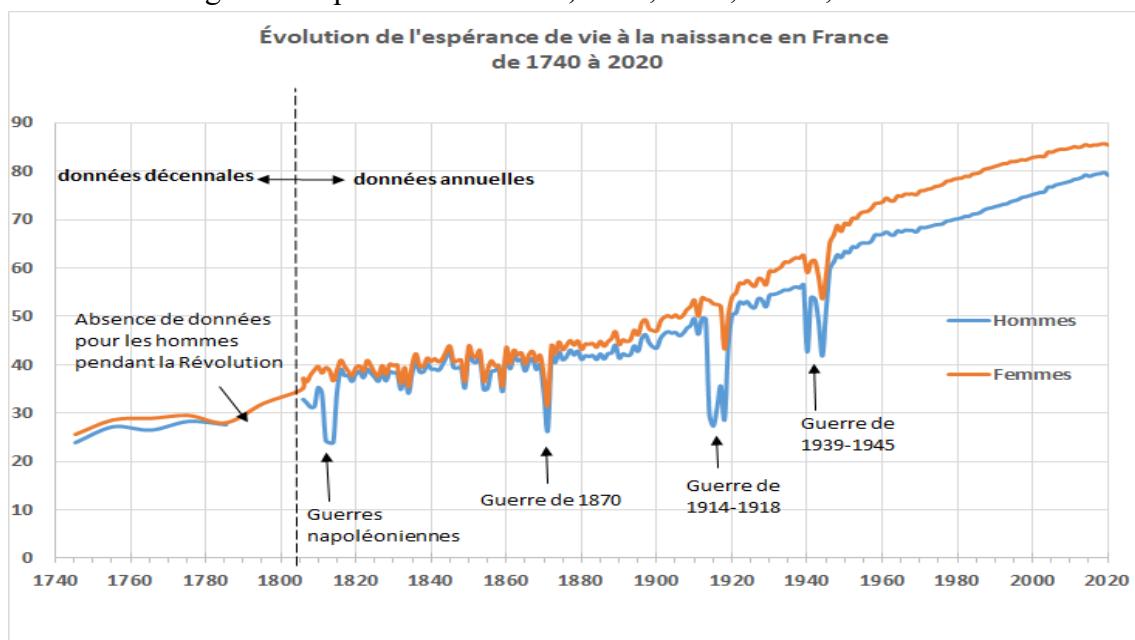
Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

2) Plafonnement de l'espérance de vie et réduction de l'espérance de vie en bonne santé

Le XX^o siècle a été marqué, dans le monde entier, par des progrès de longévité considérables grâce aux **progrès de la santé publique et de la médecine**. Dans les pays à revenus élevés, l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'environ 30 ans, soit 3 ans par décennie. En 2022, la plupart des pays de l'OCDE dépassaient 80 ans (84 au Japon, 76 dans les pays baltes).

Toutefois, au XXI^o siècle, dans de nombreux pays, **des tendances nouvelles se font jour** :

- On observe un *net ralentissement de la dynamique de longévité*, voire dans certains pays une réduction : ainsi, aux USA, elle a diminué de 2,7 ans en 2 ans (2020/21) du fait de la pandémie de Covid-19, de la crise des opioïdes, de mauvaise santé (prévalence d'obésité, de diabète et d'hypertension), et d'un système de protection sociale non généralisé.
- Constatant que le grand âge est entravé par des conditions de vie dégradées, et même des incapacités croissantes, *des données nouvelles sont mises en place* outre l'espérance de vie, telles que : **en bonne santé, sans incapacités fortes, ou sans incapacité à 65 ans** ... En France les âges correspondants sont : 82,3 / 79,6 / 75,5 et 66,3 ans.



- Enfin, si l'espérance de vie à la naissance continue à croître légèrement en France comme en Europe, les années 20 marquant une nette inflexion, celle en bonne santé (donc sans limitation dans les gestes quotidiens) est stable depuis 10 ans, et n'est après 65 ans que de 9,5 ans, **ce qui laisse une dizaine d'années en situation de dépendance**.

Et demain ? Toujours en France l'INSEE estime que l'espérance de vie pourrait atteindre en fin de siècle 88,5 ans (soit +1,2 ans par décennie).

Les progrès en longévité risquent toutefois d'être compromis, tant par les contraintes environnementales (chaleur, pollutions...) *que par l'évolution des modes de vie* (travail, drogues, violences, guerres...).

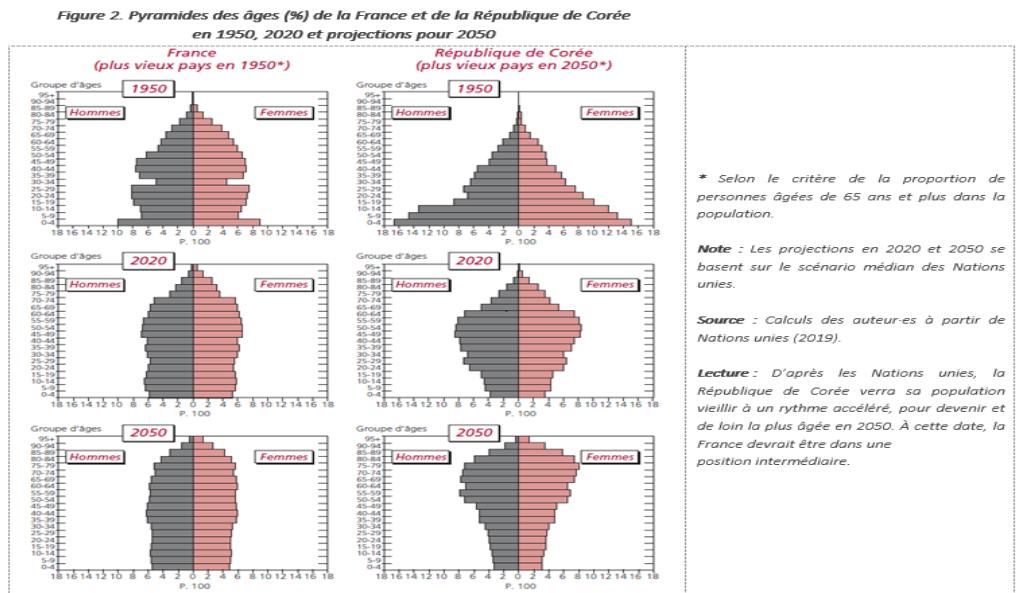
Une étude publiée par la revue Nature Aging en oct.2024, menée sur 8 pays où les gens vivent plus longtemps (Japon, Corée du sud, Australie, France, Italie, Espagne, Suède et Suisse), plus Hong-Kong et USA montre que les technologies d'allongement de la durée de vie se heurtent aux obstacles nombreux évoqués ci-dessus. **C'est surtout le cas aux USA** où les faits ci-dessus ont un impact double (x3 pour les crises cardiaques et maladies ischémiques, et **x24 pour les opioïdes !**).

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

3) Stabilisation de la population grâce aux migrations : Allemagne ...

Nous avons vu que les naissances baissaient nettement en-deçà du taux de renouvellement des générations ($1,5 < 2,1$), puis que l'espérance de vie tendait désormais à plafonner vers 80 ans ce qui augmente le flux de décès : ceci apparaît très clairement dans le cas du Japon (figure I.1 ci-dessus).

Le cas le plus spectaculaire est celui de la Corée du sud, l'un des plus jeunes en 1950, et qui sera le plus vieux en 2050, ainsi que le montre les images ci-dessous (communiqué INED 15/09/21) ; en contraste, la France, l'un des pays les plus vieux en 1944 maintient une base de jeunes équilibrée.



Le déficit de renouvellement naturel est tel que la dépopulation de nombreux pays comme le Japon et la Corée du sud devient spectaculaire et préoccupante : au **Japon**, le solde naturel atteint -0,63% par an (-1,58 M de décès, +0,80 M de naissances) ; en **Corée** il atteint déjà -0,36% !

De ce fait, la population tend à baisser d'environ 0,78 M/an au Japon ; en fait, elle ne perd que 0,5 M/an grâce à un solde migratoire important : elle devrait néanmoins passer de 124 à 80 M à la fin du siècle ; et celle des Corées de 78 à 50 M (**soit une chute d'un tiers** dans les 2 cas).

La baisse de population constatée dans de nombreux pays est limitée par l'afflux plus ou moins important de migrants. Ainsi l'**Allemagne** se caractérise par une dénatalité chronique depuis 1973 (1,46 enfant par femme) avec un solde naturel de -0,60% par an (0,75 M naissances/an), et un vieillissement accéléré depuis 2000 (avec plus de 1 M décès/an) ; malgré cela, la population totale est stable autour de 83 M et pourrait le rester si les flux migratoires continuaient à croître : il y a aujourd'hui 10,4 M d'étrangers, soit 12,5%, un record en Europe.

La situation en **Italie** est voisine en termes de dénatalité (1,2 enfant par femme) : avec un solde naturel -0,60% par an (-0,75 M décès, +0,4 M naissances/an), mais avec un solde migratoire ici limité à +0,1 M/an, la population baisse de 0,25 M/an ; après un pic à plus de 60 M en 2014, elle pourrait chuter à 40 M en fin de siècle : il y a aujourd'hui 6,3 M d'étrangers, soit 10,7%.

La situation en **France** est moins critique : fécondité moins faible 1,68 et solde naturel positif +0,10% par an ; solde migratoire +0,18 M/an ; il y a aujourd'hui 5,6 M d'étrangers, soit 8,2%. Mais la chute rapide de la fécondité (de 2 à 1,62 en 10 ans risque de menacer cet équilibre fragile.

À côté de facteurs économiques, sociaux, environnementaux, les migrations prendront leur pleine place, interrogeront la cohésion sociale, et feront monter les surenchères national(ist)es et les tensions entre les collectivités humaines concernées. Nous évoquerons (II-3) à ce propos la situation des USA, où ces tensions menacent l'accueil séculaire des migrants et la vitalité du pays.

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

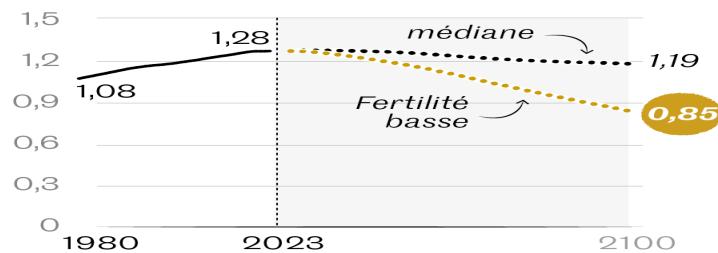
II. Les aspects sociaux : le monde du travail et les personnes âgées

1) *Baisse de la population active malgré le report de l'âge de la retraite : Japon Europe Corée*

Nous l'avons vu en 1^{ère} partie, la population tend à diminuer dans la plupart des pays développés, ce qui se traduit d'abord par la **baisse des effectifs scolaires**, et vieillit d'autant plus rapidement que les naissances se font rares : le Japon est le plus vieux au monde, près de 30% des japonais ayant plus de 65 ans (contre 20% en moyenne ailleurs) ; l'Italie atteindra ce niveau dans 10 ans, l'Allemagne dans la décennie suivante, la Corée vers 2050 ; l'ensemble des autres suivra au cours des années 60 (la France 10 ans plus tard), selon les projections des Nations Unies, qui estiment que le **nombre de personnes âgées de plus de 65 ans doublera en 30 ans** !

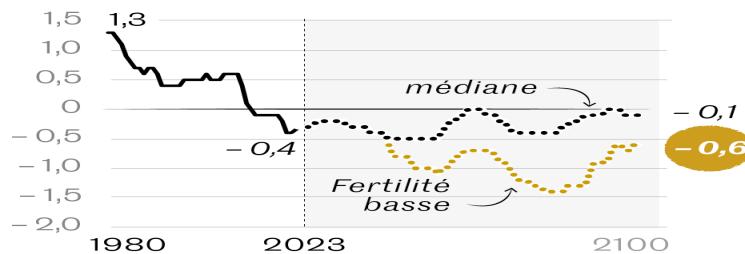
La population des pays développés va baisser...

Projection d'évolution annuelle de la population dans les économies développées, selon deux scénarios de fertilité, en milliards



... donc il y aura de moins en moins de monde en âge de travailler

Projection d'évolution annuelle de la population de 16 à 64 ans dans les économies les plus développées, en %



Infographie : *Le Monde*
Sources : HSBC ; Fitch

Le Monde 12/09/2024 E.Albert

Bien entendu, ces faits induisent **une diminution nette de la population en âge de travailler**, depuis 2010 : de **+0,6%** celle-ci chutera au rythme moyen prévisible de **-0,6%** l'an de 2040 à 2100. Ces tendances sont déjà constatées depuis 10 ans au Japon : -1% en moyenne, et en Italie : -0,5%.

Ainsi, en Europe, cette part de population qui représentait 64,1% chutera à 54,8% en 2100, tandis que les > 65 ans passeront de 20,8% à 31,3% : au mieux, le ratio actifs / seniors passera de 3,4 à 2,6 sans prendre en compte l'allongement des études ni les incapacités précoces !

Cela induira une baisse de la croissance d'au moins 1% en moyenne, en supposant que la productivité se maintienne au même niveau, ce qui ne semble pas assuré comme nous le verrons ensuite ; peut-on compter sur la transition écologique, voire l'intelligence artificielle ?

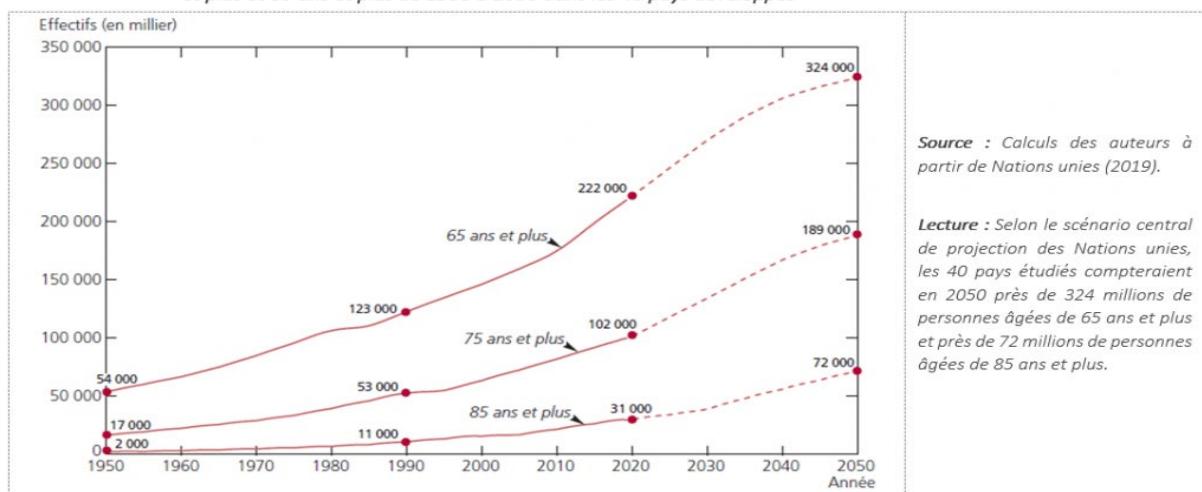
Bien entendu, un facteur peut nuancer ce pronostic inquiétant : **l'évolution du taux d'activité des seniors (>55 ans)** : dans 12 pays de l'OCDE il baissait de 1970 (85%) à 1995 (63%), avant de remonter à près de 75% en 2020 chez les hommes et surtout de 33% à 57% chez les femmes.

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

2) *Vive croissance de la population âgée et explosion de ses besoins : France, Finlande*

Considérons maintenant l'évolution de la population âgée (>65 ans) de ces 40 pays : nous sommes **au milieu de la période d'évolution la plus rapide**, soit une augmentation de plus de 80% sur 40 ans, pour atteindre 324 M en 2050, soit 27% de la population ; les plus de 75 ans auront cru de 130% et les plus de 85 ans auront plus que triplé, représentant 72 M, soit 6% !

Figure 1 - Évolution du nombre de personnes de 65 ans et plus, 75 ans et plus et 85 ans et plus de 1950 à 2050 dans les 40 pays développés



Voir en annexe 2 la projection européenne 2022 à 2100 par classe d'âge.

Les années de vie gagnée : dans quel état de santé ?

C'est bien sur la question préalable ! Or la demande en biens et services de santé croît avec l'âge, ainsi que nous l'indiquent les mutuelles qui augmentent leurs tarifs selon l'âge du client ; ainsi, en France en 2012, la DREES estimait la dépense moyenne par ménage comme suit :

Tranche d'âge >	25-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	66-75 ans	>75 ans
Reste à charge	125	185	260	310	360
Mutuelle	295	385	475	495	615
CPAM	860	1185	1775	3350	5050
Total €/an	1280	1755	2510	4155	6025

Même si l'effort des ménages augmente avec la retraite, on voit que la collectivité assume la plus grosse part ($>80\%$, essentiellement du fait des Affections Longue Durée).

L'OCDE estimait dès 2013 que les principaux risques à la hausse des coûts de santé et de soins de longue durée sont liés à l'accroissement de la longévité et de la dépendance.

Pourquoi ne pas consacrer une part de ces années de vie gagnée à une activité professionnelle ?

Si la santé le permet, et que l'activité est compatible avec l'âge, la question mérite d'être posée : sans efforts soutenus de l'ensemble des parties concernées, le vieillissement exercera des pressions sur les dépenses sociales, freinera la croissance et les niveaux de vie, et accentuera les tensions entre générations : **fidéliser les travailleurs en fin de carrière est donc un défi majeur**.

Ceci suppose d'abord de développer la formation continue au long et en fin de carrière pour maintenir l'intérêt et la productivité, réduire l'obsolescence et favoriser les reconversions. Un effort particulier doit être fait en France où 35% seulement des 55/64 ans reçoivent une formation annuelle, contre 55% pour les 35/54 ans : ceci contribue à leur exclusion précoce.

La Suède et surtout la Finlande ont des expériences transposables (voir « voici la Finlande », Fran Weaver, août 2016) : sont privilégiés, outre l'accès aux soins de santé et à la formation, la pratique du sport (y compris sur les lieux de travail), l'implication dans la vie sociale et culturelle...

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

L'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie

C'est la question cruciale de la qualité de vie à l'approche du grand âge. Avant dans les sociétés traditionnelles la cellule familiale élargie offrait un partage des rôles où les anciens trouvaient leur place, avec des activités spécifiques telles que garde des enfants, potager, basse-cour..., même si cette cohabitation non choisie s'avérait souvent lourde de tensions.

Le maintien de l'autonomie se prépare en amont, avant et dès le début de la retraite qui se traduit très souvent par une chute de socialisation. Là encore, les pays nordiques offrent des modèles :

- Régime de retraite et sécurité sociale assurant qu'aucun retraité n'ait à subir la pauvreté.
- Pouvoirs publics locaux créant des structures d'accueil et de rencontre (conseil, accès aux prestations) et offrant aux seniors des réductions leur facilitant l'accès aux transports en commun, et aux équipements sportifs et culturels (musées, bibliothèques et théâtres) ;
- Enfin, une vie associative riche leur offre de nombreuses opportunités d'évènements sociaux, de mixité intergénérationnelle, de voyages collectifs et d'engagements bénévoles.

Quand vient la nécessité d'une assistance, selon la nature des besoins et le degré d'autonomie, il importe de favoriser le maintien à domicile : il faut adapter le **logement** (cuisine, sanitaires...) et l'**aide à domicile** offre des formules diversifiées :

- Attribution ou aménagement du logement ; l'habitat communautaire est encouragé ;
- Tâches ménagères (courses, ménage, cuisine) et soins de toilette ;
- Prestations à domicile (livraisons, visite périodique, alerte) ;
- Soins de santé assurés par personnel infirmier ou assistance psychologique...

Mais vient un moment où le maintien à domicile s'avère impossible : les pratiques sont ici variées, avec 3 modèles dominants en Europe :

- Les pays nordiques, grâce aux stratégies développées ci-dessus, qui avaient les premiers généralisé les établissements pour personnes âgées, ont pu ramener en 20 ans la part des plus de 65 ans dans ces structures de 8% à 4% (Suède, Danemark, Pays-Bas) ;
- Allemagne et France se sont maintenues autour de 4% (c'est la moyenne européenne), la Belgique faisant exception en se maintenant au-dessus de 6% ;
- En Europe du Sud, les liens familiaux restent plus ancrés dans les traditions : en Espagne ce taux est de 1,9% tandis qu'en Italie il est de 2,7% (comme au Japon, où il tend à baisser).

L'évolution des configurations familiales aux âges avancés

L'allongement de la vie accroît les périodes vécues dans des formats familiaux différents, tandis que la chute de la fécondité réduit la taille des familles ; il y a plus de divorces, de cohabitations et de recompositions ; les ruptures et les remises en couple sont plus fréquentes à des âges avancés.

Ces évolutions des structures familiales ont des implications lourdes. Elles influent sur le niveau de vie, les risques de solitude, l'entrée en institution, la mortalité et les relations entre générations. Aides familiales et publiques peuvent se compléter et/ou se substituer. Cette diversification des structures familiales peut donner naissance à de nouvelles formes de solidarité, voire d'abandon ; les conséquences peuvent varier selon les catégories sociales, le sexe et l'autonomie, et être sources d'inégalités parmi les plus âgés.

Ceci pousse à repenser les formes de participation sociale des plus âgés, en termes de solidarité intergénérationnelle envers les proches en perte d'autonomie, d'engagement citoyen, associatif et politique ; les besoins, mais aussi les contributions des anciens doivent être connus et reconnus.

Enfin, se posent des questions relatives à la transmission : ainsi aujourd'hui, la formation du capital aujourd'hui résulte plus de l'héritage que des revenus épargnés par l'activité.

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

3) *Effritement du dynamisme des sociétés développées et accueil des migrants : USA*

Tous les pays sont confrontés à une baisse rapide de leur population active, nous avons vu ci-dessus : en moyenne dans ceux faisant partie de l'OCDE, pour 100 travailleurs, 44 personnes âgées de 50 ans et plus ne sont plus actifs ; ce nombre devrait passer à 56 d'ici 2050.

Le nombre d'actifs en Europe s'est réduit de près de 5 millions de travailleurs ces dix dernières années, et la saignée ne fait que commencer : près de 35 millions d'Européens devraient prendre leur retraite d'ici 2050, laissant derrière eux des pays moins productifs ; La France devrait ainsi perdre 6 % de ses forces vives (les 20 à 64 ans), l'Allemagne 20,8%, l'Italie 32%.

En Asie de l'est, la chute devrait atteindre 31% en Corée et même 34,6% au **Japon**, pays où le chômage est au plus bas (2,5%) et la productivité faible (emploi à vie, salariés âgés) ; dans tous les secteurs **la pénurie de main d'œuvre est critique** (agriculture, industrie, BTP, éducation et santé).

À quoi ressembleront les USA en 2050 ? Courrier International publie (31/10/2012) la vision du démographe américain Joel Kotkin, qui met en avant les bénéfices du dynamisme démographique des USA. En 2050, le pays pourrait compter plus de 400 millions d'habitants, contre 340 aujourd'hui ; le vieillissement resterait limité grâce au maintien d'un taux de fécondité en érosion lente (1,60 en 2024) et surtout de l'afflux des migrants (1 M/an, dont 15% de mexicains).

En conséquence, en 2050, la classe d'âge des 15-64 ans pourrait croître (de près de 40%), et seuls 50 M d'américains auraient plus de 65 ans. Les USA vieilliraient donc beaucoup moins vite que la plupart des pays européens : on mesure là l'enjeu considérable des questions migratoires, et de leur acceptabilité par les pays vieillissants.

Cette vitalité démographique, si elle se maintenait grâce aux flux migratoires aujourd'hui mis en question par le courant MAGA, **garantirait aux États-Unis le maintien de sa population active, et de sa croissance** ; c'est ce qui peut expliquer la très forte mobilisation contre les expulsions massives.

Qu'en est-il de l'accueil des migrants aujourd'hui ? Entre 2000 et 2024 le nombre de migrants dans le monde a cru de 175 à 304 M, (+ 2,4% l'an, 5 M/an de 2000 à 2020 et 7,2 M/an depuis !).

Ces chiffres sont considérables ; héritage du passé colonial (France), de l'attrait économique, ou de la politique d'accueil (USA), ils permettent de comprendre l'importance des réticences et des débats qui se développent dans les populations concernées. Les principaux pays d'accueil sont :

- USA 52,4 M soit 15,2% de la population, dont 27% d'illégaux (source UN DESA 2025) ;
- Allemagne : 16,8 M soit 19,8% (dont 4,4 M naturalisés) ;
- Arabie Saoudite : 13,7 M soit 40,3% ;
- Angleterre : 11,8 M soit 17,1% ;
- France : 9,2 M, soit 13,8%. (pour 7,3 M immigrés et 5,6 M étrangers).

Ils renforcent les craintes : aux USA celles des petits blancs (pourtant eux-mêmes tous issus de l'immigration) ; en Allemagne ils nourrissent l'anxiété face aux menaces sur la prospérité ; en Angleterre ils ont nourri le Brexit (même si les flux n'ont pas tarì depuis) ; en France et ailleurs ils reflètent les craintes sur l'avenir et alimentent la rhétorique des extrêmes relayée par les médias.

Pour autant cet accueil de migrants est nécessaire : le fait est que les chiffres ne baissent guère quand des politiques restrictives sont mises en place en atteste ; la stabilité des flux dément la perception d'invasion ; et, nous le verrons en 3^{ème} partie, les déficits considérables de main d'œuvre pour des emplois qui n'attirent guère les autochtones (car pénibles, mal rémunérés, peu considérés) ne sauraient être pourvus sans ce recours. Enfin, il limite le vieillissement démographique naturel. **Tout cela explique que les populistes (Italie...) ouvrent les portes en dépit de leurs discours.**

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

III. Les impacts économiques et financiers et leur prise en charge

1) *Évolution des emplois : activité des seniors, soins de santé de longue durée*

Il faut tout d'abord noter que les variables démographiques affectent les comportements des agents économiques ; ainsi :

1. La baisse de la natalité développe l'activité des femmes sur le marché du travail, en augmentant le taux d'emploi, et en favorisant un partage plus équilibré des rôles ;
2. L'allongement de la durée de vie favorise l'épargne en élevant le poids subjectif accordé à l'avenir, et rentabilise l'investissement initial dans l'éducation ;
3. L'immigration a des effets plutôt positifs sur le marché du travail, même si dans le débat public s'exprime la crainte que les migrants prennent la place des nationaux.

On constate une tendance au prolongement de la vie active depuis le tournant du siècle, dans tous les pays développés, mais selon un rythme variable, mesuré par le taux d'emploi des seniors dans la tranche d'âge 55 à 64 ans (voire des plus de 65 ans) :

Année	2000	2005	2010	2015	2022
OCDE	48,0%	51,0%	53,8%	58,1%	62,9%
Japon	62,3%	63,9%	65,5%	70,1%	78,1%
Corée	57,8%	58,7%	60,8%	66,0%	68,8%
USA	57,0%	60,8%	60,3%	61,5%	63,5%
UK	52,4%	56,8%	57,1%	62,2%	64,8%
Allemagne	42,0%	45,5%	57,0%	66,4%	73,2%
France	33,0%	39,8%	41,0%	50,1%	56,8%
Espagne	37,0%	43,1%	43,5%	46,9%	57,7%
Italie	27,7%	31,4%	36,2%	47,7%	55,0%

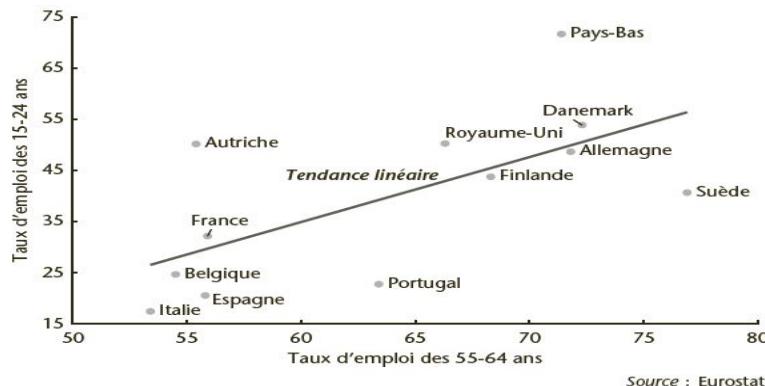
On notera que cette tendance atteint presque un trimestre par an, même dans les pays où la cessation d'activité intervient tard. En Europe où le taux d'activité des seniors était en 2022 près de 63%, les pays du sud ont un taux sensiblement plus bas ; en France on observe la même tendance, mais le retard important sur l'Allemagne (16% depuis 20 ans) ne se résorbe pas.

Les perspectives d'âge de cessation d'activité sont actuellement les suivantes (sachant que dans certains pays des accords d'anticipation sont plus souples) :

- Allemagne : 64,6 ans en 2022 > 65,5 en 2030 ;
- France : 62,2 ans en 2022 > 63,5 en 2030 : l'écart ne se résorbe pas.

Contrairement aux idées reçues, les seniors ne prennent pas la place des jeunes !

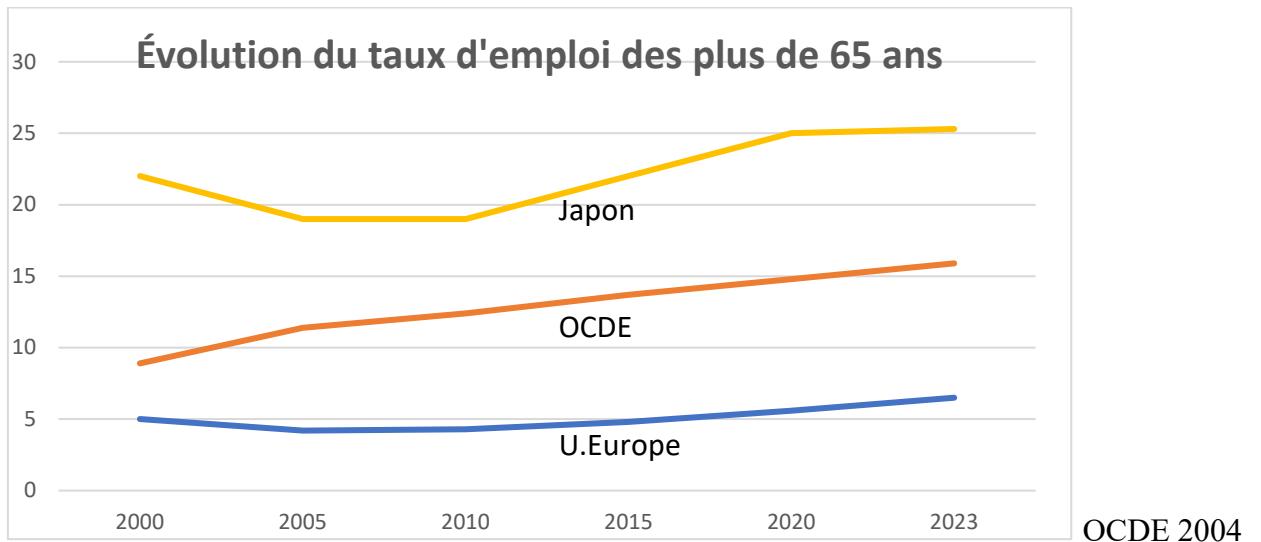
Graphique 3. Taux d'emploi des jeunes versus taux d'emploi des seniors en 2021



Source : Eurostat.

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Un enjeu important sera donc de maintenir en activité cette population plus âgée, dans des conditions satisfaisantes tant de santé que d'efficacité ; on mesure ici le retard de l'Europe.



Le pays pionnier en matière de prolongement de la vie active a été la **Finlande**, qui a engagé des programmes gouvernementaux dès le début du siècle car confrontée tôt à un vieillissement de sa population, et consciente que les coûts induits représenteront un redoutable défi : les activités sportives (nage, course, ski, vélo...) sont favorisées, tant en public qu'au sein des entreprises, qui mettent à disposition de leurs salariés des espaces dédiés, des équipements et des coaches.

Au **Danemark**, la motivation a d'abord porté sur le manque de main d'œuvre et la volonté de maintenir la croissance tout en limitant l'immigration ; des dispositifs de retraite progressive sont conçus afin de permettre aux personnes ayant une capacité de travail réduite de rester sur le marché du travail. La **Norvège**, plus flexible, permet entre 62 et 75 ans de combiner travail et pension, ce qui incite à l'emploi en augmentant son revenu sans être pénalisé.:

La **Suède** met l'accent sur l'importance de prendre soin de sa santé tout au long de la vie, meilleur des placements pour mieux vieillir : manger plus sainement, faire de l'exercice, stimuler son cerveau ; comme au **Canada**, les troubles psychiques et psychologiques des personnes âgées sont pris en charge mieux qu'ailleurs.

En **France**, afin de favoriser la croissance et le pouvoir d'achat, depuis 2010 les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues légalement de mettre en place un plan d'action relatif à l'emploi des seniors ; ces plans mettent l'accent sur la formation : connaissance des nouvelles technologies, langues, maîtrise des risques et prévention de l'usure, sur le soutien à la reconversion interne ou externe, et sur la motivation du management dans son rôle de soutien aux seniors (détection des signaux, adaptation des missions...).

L'EMPLOI DES VIEUX INFORMATICIENS



Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Emplois en Soins de Longue Durée (SLD)

Les emplois concernés recouvrent notamment :

- Les soins personnels pour les activités quotidiennes (se lever, s'habiller, manger...) ;
- L'aide pour le maintien de l'autonomie (ménage, portage des repas...) ;
- Les soins médicaux infirmiers (prise de médicaments, traitement des plaies...).

Ils sont exercés à 80% par des femmes, soit au domicile des personnes âgées, soit dans des établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (en France, les Ehpad).

Nous l'avons vu, dans la plupart des pays développés, d'ici 2050 plus du quart de la population aura plus de 65 ans, et plus de 10% aura plus de 80 ans. Et si l'espérance de vie à 65 ans est stable à 19,5 ans, celle en bonne santé n'est que de 9,5 ans, ce qui laisse environ 10 ans de dépendance : **plus de la moitié des plus de 65 ans expriment donc des besoins en soins de longue durée.**

L'identification des personnes âgées en perte d'autonomie (environ 19% des plus de 65 ans en Europe) est difficile ; plusieurs indicateurs sont utilisés, notamment :

- Global Activity Limitation Indicator (GALI) prend en compte les personnes répondant « fortement » à la question « êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font normalement » ;
- L'enquête européenne de santé (EHIS) prend en compte les gens ayant des difficultés graves dans 5 activités de soins personnels ou 5 activités domestiques ;
- Limitations fonctionnelles, physiques et sensorielles (ainsi APA en France).

L'UE estime que le nombre de personnes nécessitant des soins de longue durée devrait passer de 31 à 38 M en 2050.

Trois raisons conduisent à penser que la demande en SLD va croître fortement :

- Le vieillissement de la population documenté ci-dessus ;
- Les attentes plus grandes en termes de qualité de vie et de besoins nouveaux de services (informatique et internet par exemple), notamment pour le maintien à domicile ;
- Enfin une part très importante de ces soins, très variable selon les pays, est actuellement assurée par les familles (Europe du sud...), et pourrait décliner du fait de la participation croissante des femmes au marché du travail, de la réduction de taille des familles, de la mobilité accrue des enfants, et du vieillissement des aidants (conjoint, voire enfants).

L'offre de soins de longue durée reste globalement assez peu développée et insuffisante dans les pays développés : en 2021, on comptait 5,7 emplois pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus (moitié à domicile, moitié en établissement) ; 12 en Europe du nord et aux USA, 6 au Japon, 5 en Allemagne et 4 en Espagne) ; depuis 2011, ce nombre a baissé ou stagné dans la plupart des pays.

Dans l'Union Européenne, le secteur SLD structuré emploie près de 10 M d'actifs. En France, en 2023, il représentait 1,1 M d'emplois (soit 4% de l'emploi salarié), et les besoins à l'horizon 2050 sont estimés au double, soit +37000 par an, dont la moitié pour l'aide à domicile.

Dans sa dernière parution 2024 sur l'évaluation des besoins en compétences, l'OCDE estime que les professionnels de santé et de soins à la personne seront les plus recherchés. En France, ils viennent après la restauration et l'agriculture.

Les difficultés de recrutement et de rétention (turn-over 70%) de la main d'œuvre sont :

- Les problématiques liées à la manutention lors des soins ;
- Un déficit de reconnaissance et d'image (horaires et mobilité nécessaire) ;
- Un volume de candidatures très insuffisant au regard de la demande ;
- Des rémunérations trop faibles (en France, réévaluation de 16% en souffrance).

Face à ce déficit d'attractivité, peu de pays ont mis en place des réformes visant à développer leur offre de SLD ; à peine la moitié a pris des mesures pour recruter des professionnels, ce qui risque d'être préjudiciable en quantité et pour la qualité des soins, surtout pour l'aide à domicile.

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

2) Les systèmes de retraite : montée en puissance de la capitalisation

Les systèmes de retraite reposent sur 2 grands types de mode de financement :

- Avec la **répartition**, les cotisations des actifs servent directement à financer les pensions des retraités : une fraction du salaire des actifs est prélevée, puis redistribuée sous forme de pension ; en France, ce régime a été institué par les ordonnances de 1945 ; depuis 20 ans les actifs sont incités fiscalement à compléter par des PER, produits de capitalisation.
- Avec la **capitalisation**, les actifs versent des cotisations dans un fonds dit de pension qui les gère pour leur compte, ce qui peut être effectué dans un cadre individuel ou collectif. Le rendement dépend essentiellement du niveau des taux d'intérêt et détermine le niveau des pensions futures. L'épargne capitalisée est restituée sous forme de rente ou de capital (voire mixte) lorsque le cotisant liquide sa retraite ; en Europe, plusieurs pays, dont l'Allemagne, ont instillé une dose de capitalisation privée dans leur système de protection sociale, tandis que d'autres, dont la Suède, ont choisi de panacher les 2 systèmes.

Observer les pyramides des âges présentées en page 5 nous permet de visualiser les problèmes sérieux auxquels sont confrontés depuis le début du siècle tous les systèmes de retraite, et surtout ceux fonctionnant par répartition : **le rapport entre le nombre d'actifs et celui des pensionnés**.

Avec une pyramide des âges à base élargie, comme en France en 1950 ou en Corée en 2020, ce rapport est évidemment favorable : environ 5 dans les 2 cas ! Quand la base se rétrécit, le rapport se dégrade : en France en 2020 il est tombé à 1,7 et les estimations pour 2050 sont de 1,3 à 1,4.

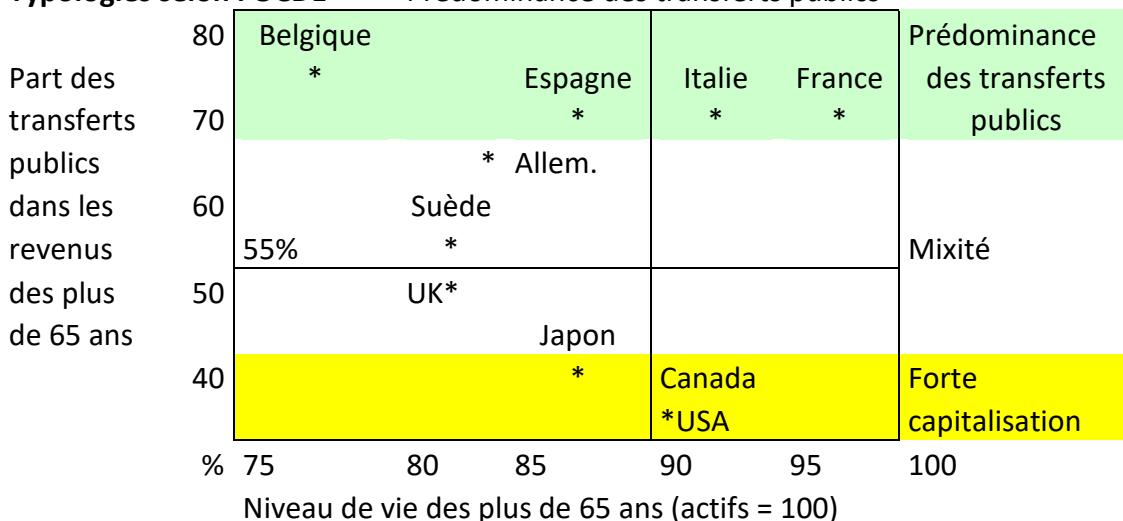
Considérons la situation dans quelques pays caractéristiques : on voit que **l'âge réel de retraite** précède l'âge légal (1,8 ans en France, 3 en Allemagne et 5 aux USA) ; et qu'en poids des transferts publics les USA et UK font exception, avec un poids réduit dans le PIB (7% contre 13 dans l'UE) :

Retraite	OCDE	UE	Suède	All/NL	UK	Belg.	France	Italie	Esp.	USA	Japon
Age réel		60,8	63,5	62,0	61,5	60,0	60,2	60,4	62,2	61,3	62,5
Age légal			65,0	65,0	65,0	65,0	62,0	66,0	65,0	66,0	65,0
Part des transferts publics dans les revenus des > 65 ans											
%			61	70	53	78	75	74	73	38	44
Poids des dépenses des régimes publics dans le PIB : %, OCDE 2021											
Publics	8,5	13,0	10,3	11,6	7,5	11,7	13,9	16,2	12,7	7,2	9,6
Privés	1,6		2,0	0,7	3,1	1,1	0,3	0,8	0,3	6,4	2,7

Observons la typologie établie par l'OCDE ; contrairement aux idées reçues, la prédominance des transferts publics ne garantit pas un niveau de vie plus élevé aux retraités belges, et que pour autant une forte capitalisation ne garantit qu'aux nord-américains aisés une pension confortable :

Typologies selon l'OCDE

Prédominance des transferts publics



Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Pour des raisons différentes, le vieillissement va confronter tous les systèmes de retraites à des défis redoutables et croissants, surtout pendant les décennies prochaines du rétrécissement de la base des pyramides démographiques.

Pour ce qui concerne la répartition, base de l'essentiel des régimes de pensions en France, les problématiques sont bien connues et nourrissent le débat public depuis longtemps, entre les 3 axes de solutions possibles et conjugables :

- Reporter l'âge de la liquidation, ce qui repose sur le prolongement du maintien en activité du plus grand nombre et suppose une action déterminée dans ce sens ;
- Augmenter les cotisations appelées, ce qui n'est pas envisageable aux yeux des chefs d'entreprises au titre du critère estimable de la compétitivité ;
- Réduire le montant des pensions versées, là encore, à la majorité des retraités, ce qui est redouté par les politiques dont ils représentent l'électorat convoité.

Pour ce qui a trait à la capitalisation, qui constitue une part significative des formules hybrides adoptées par des pays comme les USA, la Suède ou l'Australie, les enjeux sont moins perçus : pour autant, ils apparaissent bien réels, voire tout aussi redoutables :

- Hypothéquer la croissance des décennies à venir, dont la soutenabilité au regard des questions de climat, de pollution, de biodiversité et de conflits pose question ;
- Anticiper le maintien de la rentabilité des capitaux investis sur le très long terme 50 ans, face à des choix de décideurs arbitrés souvent à court terme ;
- Compromettre la solidarité nationale et alimenter des tensions entre les générations, voire en leur sein selon les choix posés, collectifs ou individuels.

Or toute institution financière est tributaire de l'équilibre entre déposants et créditeurs : contrairement à la perception majoritaire, les 2 systèmes sont confrontés à une réalité commune qui a trait à la nécessité de la confiance ; qu'il s'agisse d'un fonds public à gestion paritaire ou d'un fonds de pension à gestion privée change peu de chose à l'affaire, et le crédit actuellement accordé aux seconds tient pour beaucoup au fait que, créés assez récemment, ils sont en phase de dépôts ; dans les pays anglo-saxons où ils sont anciens, on peut constater leur vulnérabilité aux crises majeures récentes et leur dépendance de l'État en dernier recours.

Et un autre défi commun a trait à la perception par la société de la justice du système : L'accroissement des inégalités accentue en effet les tensions de toute nature : entre les couches sociales, entre générations, entre sexes... La tendance actuelle un peu partout est d'éviter les décisions collectives impopulaires, et de renvoyer aux choix individuels les options de complément de revenus face à la cessation d'activité. Mais c'est refuser de voir que ce refus d'obstacle contribue à l'affaiblissement du « vivre ensemble » qui fait la force de la démocratie.

En France, des voix s'élèvent en faveur d'un pilier **complémentaire de capitalisation** collective et obligatoire venant pallier au décrochage probable à terme du niveau de vie des retraités (aujourd'hui voisin des actifs). Ce n'est pourtant pas une solution miracle, car les actifs devraient payer une double cotisation : ce lourd fardeau risquerait de mobiliser des dépenses publiques additionnelles, effort qui s'ajoutera au remboursement de la dette, à la transition écologique et au réarmement (cf « Obstacles à une dose accrue de capitalisation » Terra Nova du 19/05/24, le Monde du 22/05).

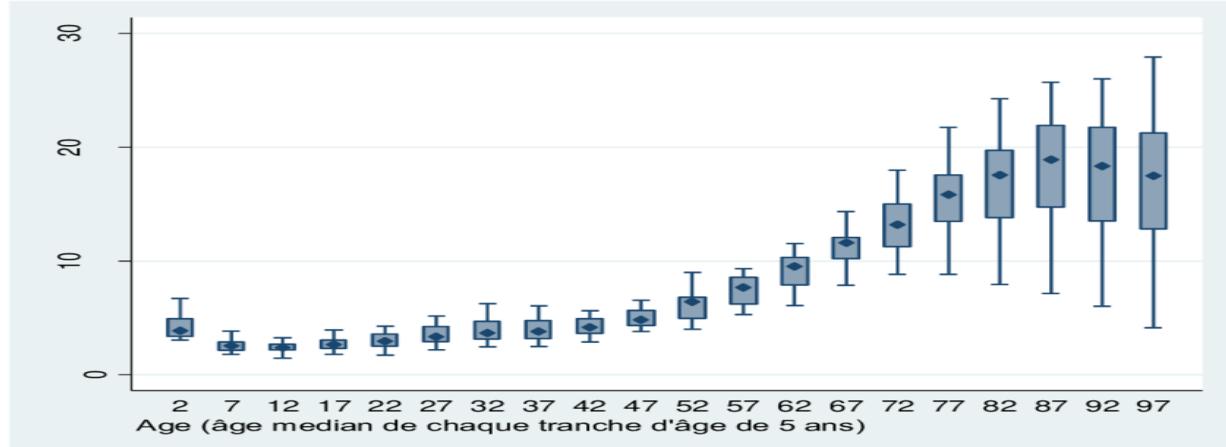
Il est donc prévisible que se développe plutôt l'évolution récente (loi Pacte de 2019) vers des mécanismes basés sur le **volontariat : PER**. Toutefois les frais de gestion (3% environ) grèvent leur rendement ; une réforme du marché de l'épargne favoriserait cette tendance par l'encadrement, la concurrence, voire la création d'un fonds public comme au Royaume-Uni.

En tout état de cause, les 25 prochaines années seront marquées par une montée notable des frais liés à la dépendance liée à l'âge (EHPAD...) face à des niveaux de retraites en déclin sensible : aussi, **le financement de la dépendance, sans cesse repoussé, s'imposera dans le débat public.**

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

3) Financement de la dépendance : un dossier en souffrance...

Les dépenses de santé augmentent donc fortement avec l'âge : exprimées en % du PIB, si elles sont stables autour de 4% jusqu'à près de 50 ans, elles passent dès 65 ans à plus de 10%, et sont au-delà de 15% à partir de 75 ans :



Source Med SCI 02/03/2016 p. 204-210 : fourchettes de variation à travers les pays

L'OCDE a publié en 2024 une étude sur les **coûts des soins pour les personnes âgées** : sont-ils abordables tant les seniors que pour les États ? il en ressort : (voir détails en Annexe 1)

- *Que les dépenses publiques pour les retraites augmentent depuis le début du siècle*, tendance qui se poursuivra pendant plusieurs décennies :

	1990	2000	2010	2021	2035	2050
OCDE	6,6%	7,1%	8,1%	8,5%		10,5%
USA	5,9%	5,7%	6,6%	7,2%		7,5%
UE-27	nc	9,6%	12,7%	13,0%		?
France	10,7%	11,7%	13,6%	13,9%	13,4%	12,9%
Allemagne	9,1%	11,5%	11,3%	11,6%	11,7%	12,0%

- *Que les dépenses de santé augmentent sensiblement avec l'âge*, mais restent abordables pour la plupart des personnes âgées (voir p.5 pour la France).
- *Que le coût total des soins de longue durée représente entre 1 et 6 fois le revenu médian* national selon le pays, ce qui rend l'accès difficile, même si la moitié des pays disposent de mécanismes progressifs conçus pour alléger le reste à charge.

Le vieillissement qui s'accélère exerce une pression croissante sur les capacités budgétaires des États à fournir des soins de longue durée adéquats : la demande devrait en effet augmenter de plus d'un tiers d'ici 2050, ce qui pourrait multiplier les dépenses par 1,5 (compte tenu des pressions pour offrir une gamme plus étendue et l'accès à plus de personnes), et représenter presque 2% de PIB. Ce qui inclus charge des retraites conduit à **un impact global du vieillissement de plus de 4% en à peine 30 ans !**

Trois options se présentent, souvent mixées en proportion variable :

- *Rechercher des sources de financement supplémentaires* (préfinancement en Allemagne, assurance-dépendance en Slovénie, taxe Zucman, et/ou assurance-vie en France...);
- *Améliorer le ciblage des prestations et des services* (Europe du sud) ;
- *Améliorer l'efficacité et contenir les coûts* (prévention pour favoriser le vieillissement en bonne santé en Europe du nord, réadaptation à l'autonomie au Japon/Australie/NZ, appel à la technologie, meilleure organisation des soins...).

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Conclusion : *le vieillissement, défi ou opportunité ?*

Économiquement et socialement, le vieillissement de la population, qui concerne actuellement tous les pays développés, a trois principaux effets :

1. **Un ralentissement de la croissance**, donc moins de ressources disponibles ;
2. **Une hausse des dépenses publiques** d'au moins 5% sur la première moitié du siècle ;
3. **Des risques sociaux et politiques** tels que tensions sur l'emploi et antagonismes accrus.

Confrontés à ces conditions, qui évoluent très vite, tous les pays font face à des contradictions difficiles et également impopulaires, telles que :

- Augmenter les impôts ou diminuer les retraites ;
- Faire travailler les seniors plus tard ou... amplifier l'immigration ;
- Réindustrialiser le pays et/ou accélérer la transition écologique.

Pour des populations n'ayant connu depuis 2 à 3 générations que la croissance, l'état providence et la paix sociale (même relative) et internationale,

on conçoit que ces changements soient d'abord perçus comme lourds de menaces et mal vécus.

Pour autant, on peut entrevoir des synergies nouvelles porteuses d'espoir :

- La chute générale de la natalité, positive en termes de développement durable ;
- Le retour à une croissance modérée (<1%) considérée comme soutenable ;
- Le freinage incontournable de la mondialisation, de la surconsommation et des inégalités

On peut donc aussi voir dans ces évolutions des ouvertures vers un monde plus vivable.

Il nous appartient à tous de créer du lien intergénérationnel autour de nos ainés, et aux jeunes générations de trouver de nouveaux équilibres, sans doute assez éloignés des mondes d'hier, dont à tort sans doute nous gardons la nostalgie.



Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Annexe 1 : OCDE - Tableau IV.3 : Dépenses liées au vieillissement

	Total des dépenses liées à l'âge			Montant des retraites			Programmes de retraites anticipées			Programme de santé et de prévention			Allocations familiales et dépenses en éducation		
	Groupe A			Groupe B			Groupe C			Groupe D			Groupe E		
	niveau 2000	variation 2000-max. ^a	variation 2000-50	niveau 2000	variation 2000-max. ^b	variation 2000-50	niveau 2000	variation 2000-max. ^c	variation 2000-50	niveau 2000	variation 2000-max. ^d	variation 2000-50	niveau 2000	variation 2000-max. ^e	variation 2000-50
Australie	16.7	5.6	5.6	3.0	1.6	1.6	0.9	0.2	0.2	6.8	6.2	6.2	6.1	0.0	-2.3
Autriche ^f	10.4	4.6	2.3	9.5	4.3	2.2
Belgique	22.1	5.4	5.2	8.8	3.7	3.3	1.1	0.1	0.1	6.2	3.0	3.0	6.0	0.0	-1.3
Canada	17.9	8.7	8.7	5.1	5.8	5.8	6.3	4.2	4.2	6.4	0.0	-1.3
République tchèque	23.1	6.9	6.9	7.8	6.8	6.8	1.8	-0.7	-0.7	7.5	2.0	2.0	6.0	..	-1.2
Danemark ^g	29.3	7.3	5.7	6.1	3.6	2.7	4.0	0.8	0.2	6.6	2.7	2.7	6.3	0.3	0.0
Finlande	19.4	8.5	8.5	8.1	4.8	4.8	3.1	-0.1	-0.1	8.1	3.8	3.8
France ^h	12.1	4.0	3.9
Allemagne	11.8	5.0	5.0
Hongrie ⁱ	7.1	1.6	1.6	6.0	1.2	1.2	1.2	0.3	0.3
Italie	14.2	1.7	-0.3
Japon	13.7	3.0	3.0	7.9	1.0	0.6	5.8	2.4	2.4
Corée	3.1	8.5	8.5	2.1	8.0	8.0	0.3	0.0	0.0	0.7	0.8	0.5
Pays-Bas ^j	19.1	10.1	9.9	5.2	5.3	4.8	1.2	0.4	0.4	7.2	4.8	4.8	5.4	0.1	0.0
Nouvelle-Zélande	18.7	8.4	8.4	4.8	5.7	5.7	6.7	4.0	4.0	7.2	0.0	-1.3
Norvège	17.9	13.7	13.4	4.9	8.2	8.0	2.4	1.6	1.6	5.2	3.5	3.2	5.5	0.5	0.5
Pologne ^k	12.2	-2.6	-2.6	10.8	-2.5	-2.5	1.4	0.2	-0.1
Espagne	9.4	8.0	8.0
Suède	29.0	3.4	3.2	9.2	2.2	1.6	1.9	-0.2	-0.4	8.1	3.2	3.2	9.8	0.0	-1.2
Royaume-Uni	15.6	0.8	0.2	4.3	0.0	-0.7	5.6	1.8	1.7	5.7	0.0	-0.9
États-Unis	11.2	5.5	5.5	4.4	1.8	1.8	0.2	0.3	0.3	2.6	4.4	4.4	3.9	0.0	-1.0
Moyenne OCDE^l	16.9	5.9	5.5	7.4	3.8	3.4	1.6	0.3	0.2	6.0	3.3	3.3	6.2	..	-0.9
Moyenne des pays qui ont présenté une grande partie des composants du total des dépenses	18.7	7.2	6.9
Portugal ^m	15.6	6.6	4.3	8.0	4.5	4.5	2.5	0.4	-0.4

a) Le montant maximum des dépenses est atteint en 2050 sauf pour le Danemark (2030), la Suède et le Royaume-Uni (2035), et la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas et la Corée (2040).

b) Le montant maximum dépensé pour les retraites est atteint en 2050 sauf pour le Japon (2015), le Royaume-Uni et l'Italie (2030), les États-Unis la Suède, l'Autriche, le Danemark et la France (2035) et les Pays-Bas, la Norvège et la Belgique (2040).

c) Le montant maximum des dépenses liées à ce type de programme est atteint en 2050 sauf pour la Belgique et le Danemark (2025), la Finlande (2010), les Pays-Bas (2020), la Pologne (2035) et la Suède (2005). Pour la République tchèque, le montant maximum est atteint en 2000.

d) Le montant maximum des dépenses liées à ce type de prestation est atteint en 2050 sauf pour le Danemark et la Corée (2035), la Norvège et le Royaume-Uni (2040).

e) 0.0 indique que le montant maximum des dépenses est en 2000. Ce montant est atteint en 2035 pour le Danemark et en 2040 pour la Norvège et les Pays-Bas.

f) Le total des dépenses comprend des prestations autres que celles qui ne rentrent pas dans le cadre des définitions des catégories B à E. Elles représentent 0.9 pour cent du PIB et augmentent de 0.1 point de pourcentage en 2050.

g) Le total comprend d'autres prestations non classifiables liées au vieillissement. Elles représentent 6.3 pour cent du PIB en 2000 et augmentent de 0.2 point de pourcentage en 2050.

h) Pour la France, la dernière année disponible est 2040.

i) Le total ne comprend que les dépenses liées au retraite et aux programmes de retraites anticipée.

j) Les programmes de retraite anticipée incluent seulement les dépenses pour des personnes âgées de plus de 55 ans.

k) La moyenne ne tient pas compte des pays dont l'information n'est pas disponible et du Portugal dont les données sont moins comparables avec celles des autres pays.

l) Le Portugal a fourni une estimation du total des dépenses liées à l'âge sans toutefois fournir de données sur toutes les catégories qui s'y rattachent.

Source : OCDE.

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

Annexe 2 : Union Européenne, Projection des agrégats démographiques (Eurostat 2024)

	2022	2040	2050	2070	2100
Population totale (en millions d'habitants)	447	452	448	432	419
Population âgée de 20 à 64 ans	262	247	236	223	209
Population âgée de 65 ans et plus	94	122	130	132	136
Population âgée de 80 ans et plus	23	40	49	56	64
Population âgée de 20 à 64 ans % du total	58,7	54,6	52,7	51,6	49,7
Population âgée de 65 ans et plus %	21,1	27,0	29,0	30,5	32,5
Ratio dépendance des personnes âgées %	36,0	49,4	55,0	59,0	65,3
Population âgée de 80 ans et plus %	6,1	8,8	10,9	13,0	15,3

Annexe 3.1 Taux de remplacement retraites hommes en Europe réel 2012, 2022 et estimé 2050, en %

	2012	2022	2050
Italie	81,0	82,6	60,6
Espagne	80,1	86,5	72,1
France	71,4	71,9	62,9
Pologne	35,1	40,3	
Allemagne	57,1	55,3	
Royaume-Uni	41,8	54,4	
USA	49,4	50,5	
Japon	36,8	38,8	
OCDE	58,6	61,4	

NB : en bleu, chiffres de 2018 (derniers connus)

3.2 Niveau de vie relatif des personnes âgées, et part des transferts publics, du travail et du capital

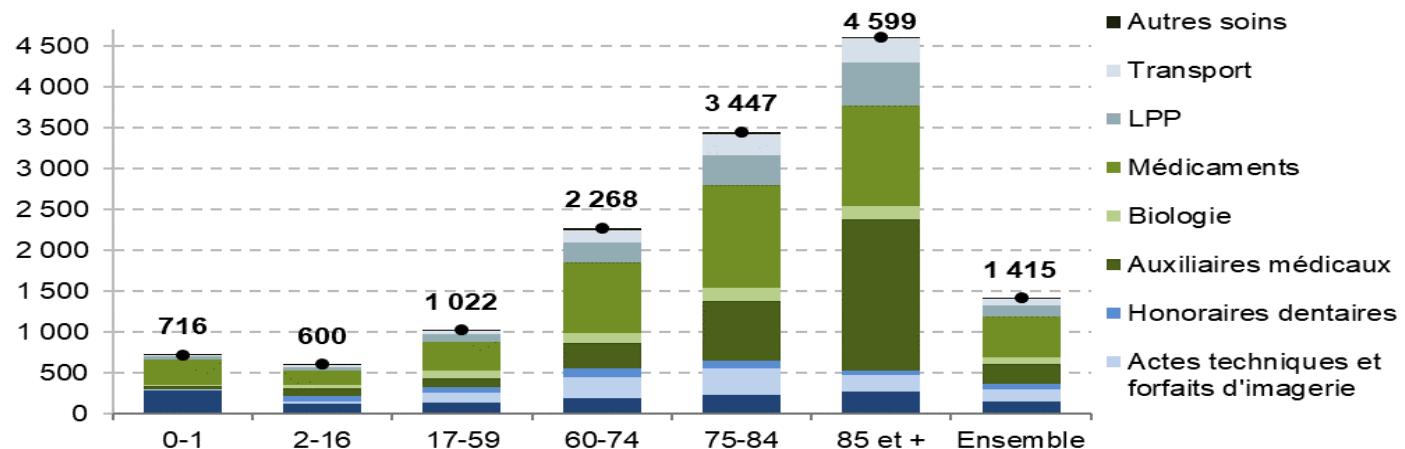
Tranche d'âge	>65 ans	65/74 ans	>75 ans	Tr.publics	Travail	Capital
France	94,5 %	97,6 %	91,2 %	86,7 %	6,4 %	6,9 %
Allemagne	91,5 %	96,3 %	85,5 %	74,9 %	9,9 %	15,2 %
OCDE	82,4 %	85,9 %	77,9 %	59,6 %	21,4 %	19,1 %

On observe l'exception française, avec un maintien du niveau de vie aux âges avancés, et la part faible tant du travail que du capital (encore faudrait-il considérer l'impact de l'immobilier).

Le VIEILLISSEMENT de la POPULATION dans les Pays Développés

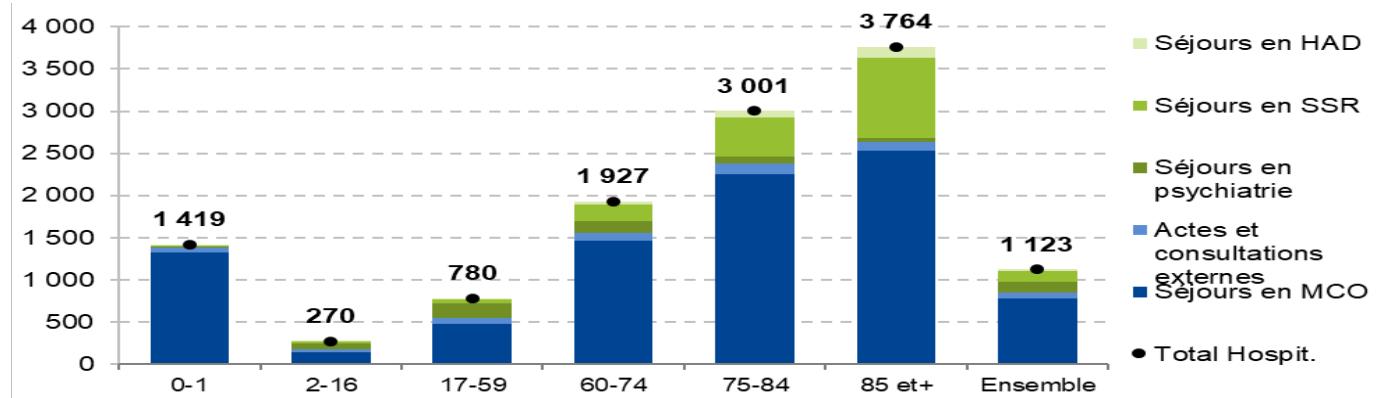
Annexe 3 : en France, coûts de santé selon l'âge

Graphique 1 • Consommation moyenne remboursable de soins de ville en France en 2022



Source : Cnam, SNDS-DCIR.

Graphique 2 • Dépense moyenne remboursable en établissements de santé en France en 2021



Graphique 3 • Coût annuel des mutuelles en France, selon l'âge en €/an :

18>24	25>34	35>44	45>54	55>64	>65 ans
440	700	1140	1250	1310	1610

Quelques chiffres « l'emploi des seniors » DARES/INSEE du 27/11/2024 :

- effort national en faveur de la [perte d'autonomie](#) : 28 Mrds€ en 2022 (+39% en 10 ans)
- ratio entre [actifs et cotisants](#) : 2,1 en 2002 > 1,7 en 2020 > 1,2 en 2070
- hausse des [dépenses sociales](#) : 25% du PIB en 1979 > 32,3% en 2023 (26,5% UE)
- évolution du [taux d'emploi 55-64 ans](#) : 30% en 1998 > 41% en 2010 > 58,4 en 2023
- [âgés sans emploi ni retraite 55-59 ans](#) : 29,4% ouvriers, 24,7% employés, 10,2% cadres
- [cumul emploi-retraite](#) : 13% des néo-retraités (36% par choix, 38% par nécessité)